

Le chèque cadeau
« *Mon réflexe achat* »,
synonyme d'avantages fiscaux !

Faire plaisir à vos salariés vous offre des avantages !

Le chèque cadeau « *Mon réflexe achat* » relève de la réglementation des chèques et bons cadeaux.

A ce titre, leur montant est exonéré de cotisations de Sécurité Sociale, **jusqu'à 193€ par an et par salarié en 2024** et même plus ! (Selon conditions particulières).

Pour connaître vos avantages, reportez-vous à la réglementation URSSAF sur les chèques cadeaux.



Le chèque cadeau
« *Mon réflexe achat* »
le cadeau sur mesure !

Le chèque cadeau « *Mon réflexe achat* » vous est proposé par l'Office du Commerce et de l'Artisanat Brioude Sud Auvergne.

Pour tous renseignements, contactez-nous !

Personne contact :

Evelyne PAYS
Manager Commerce et Artisanat
04 71 77 89 10 ou 07 62 79 23 04
manager@brioudesudauvergne.fr



Office du Commerce et de l'Artisanat
Brioude Sud Auvergne
Place Grégoire de Tours
43100 BRIOUDE



Le chèque cadeau
"Mon réflexe achat"

Un chèque cadeau
100 % local
à offrir
à vos collaborateurs



Le chèque cadeau « Mon réflexe achat », le cadeau original !

- La liberté de choisir où dépenser son chèque cadeau !
- Une offre variée et diversifiée de commerçants et artisans de qualité !
- Le plaisir assuré !

Plus d'une
centaine de
commerces
ont déjà
adhéré au
dispositif !

Le chèque cadeau « Mon réflexe achat », pour consommer local !

>> L'objectif du chèque cadeau « Mon réflexe achat » !

- Favoriser l'achat local.
- Soutenir le commerce et l'artisanat du territoire Brivadois.

>> Pourquoi choisir le chèque cadeau « Mon réflexe achat » ?

- C'est participer au développement économique de la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne et soutenir le commerce de proximité !
- C'est adopter une solution clé en main, gérée au plus proche de vous.
- C'est la garantie de faire plaisir !



Le chèque cadeau « Mon réflexe achat », c'est pratique !

- Une utilisation simple !
- Un chèque cadeau personnalisable à la demande et gratuitement (nom de l'établissement qui offre, mention de l'occasion...).
- Une liste des commerçants et artisans participant au dispositif vous est adressée en même temps que les chèques cadeaux.
- Les commerçants / artisans adhérents au dispositif sont facilement identifiables par les clients via un sticker apposé sur leurs vitrines.

